

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE. UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893. PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE. ABONNEMENT POUR LE CANADA. Un an \$1.00, Six mois \$0.50. POUR LES ETATS-UNIS. Un an \$1.50, Six mois \$0.75. POUR L'EUROPE. Un an \$1.50, Six mois \$0.75.

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à L'IMPARTIAL, Tignish, Ile du Prince Edouard.

L'IMPARTIAL. Tignish, Mardi, 12 Avril 1910. LE PAPE ET LA PRESSE

"C'est un fait qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain vous bâtirez des églises, vous prêcherez des missions, fonderiez des écoles, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez manier en même temps l'arme défensive de la presse catholique, loyale, sincère".

Ecoles sans Dieu

Nous avons déjà cité, dit l'excellent "Union", de Woonsocket, R. I., une kyrielle de noms d'Américains et de protestants qui n'ont pas grands éloges à faire du système en vigueur dans les écoles neutres.

A ceux-là nous ajouterons celui du Rév. Dr Cortland Myers, pasteur du Tremont Temple de Boston. Que ceux qui n'ont rien à reprendre au système actuel et qui s'en vantent avec frénésie lisent les statistiques éloquentes données par ce ministre. Statistiques étonnantes sans doute, car jamais un éducateur catholique n'était allé si loin, mais statistiques qui font bien voir la supériorité des écoles catholiques quand il s'agit de la formation du citoyen honnête et bon, point qui, d'après nous, est bien le point capital.

Disons d'abord que le Dr Myers a accusé les écoles sans Dieu d'être la cause de la grande majorité des crimes et des vices qui se commettent en ce pays.

"Il y a 600,000 filles perdues en Amérique, dit-il, et chaque mois, 12,000 autres s'en vont à la ruine. Au cours des dix dernières années 300,000 jeunes filles ont pris le sentier du péché. Et c'est précisé ment à cause du système politique le plus pourri qu'il y ait au monde que nous élevons des institutions qui donnent ceux et celles qui les fréquentent.

"Quatre-vingt-dix pour cent de ces 600,000 filles ont reçu leur déplorable éducation dans les écoles publiques. Nous y élevons des garçons, de façon à en faire des camarades et des voleurs. Visitez les prisons et vous y rencontrerez un nombre étonnant d'anciens élèves de nos écoles publiques, parce que ces écoles sont sans Dieu."

L'orateur compare les écoles du pays avec celles du Japon et dit: "Le Japon, pays païen, tire meilleur parti de la bible que de tout autre livre, et c'est pourtant la bible qu'on exclut de nos écoles en ce pays chrétien. Aussi faut-il reconnaître que le Japon marche bien en avant des Etats-Unis dans la voie du progrès.

Le prédicateur exprime le désir de voir le jour où il n'y aura dans les écoles que des institutrices animées du plus grand respect pour Dieu et la Bible.

LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE AU LAC MEGANTIC

La cause de la tempérance vient de remporter une grande victoire au lac Mégantic, dans le comté de Compton, P. Q. Cette localité, dont la population n'est pas de trois mille âmes, étaient affligée de six buvettes. Devant les ravages causés par le fléau de l'alcoolisme, le digne curé de l'endroit, M. l'abbé G. E. Choquette, aidé de plusieurs citoyens dévoués au bien public, avait entrepris une campagne énergique. Les difficultés étaient grandes; les préjugés, la passion, les intérêts coalisés opposèrent une résistance opiniâtre. La lutte a duré des années. Dans les derniers temps surtout, elle est devenue intense. M. le curé et la ligue de tempérance ont redoublé d'efforts, et mis en oeuvre tous les moyens de persuasion et de propagande. Des conférenciers ont exposé les méfaits de l'alcool, des missionnaires ont prêché contre l'ivrognerie et les maux qui en découlent. Il y a une quinzaine de jours, Sa Grandeur Mgr Roy a bien voulu aller faire entendre sa parole éloquentes aux citoyens de Mégantic, et a produit une impression profonde.

Enfin, lundi soir, une grande assemblée avait lieu dans l'église de l'endroit. Il s'agissait de tirer le dernier coup de canon de la campagne, car le lendemain les électeurs étaient appelés à voter pour ou contre l'adoption d'un règlement supprimant les licences d'auberge.

Hommes, femmes et enfants avaient été invités à y assister, l'église était bondée, et l'auditoire était mixte; les citoyens anglais et protestants de Mégantic avaient voulu se joindre aux canadiens-français et aux catholiques.

La votation sur le règlement de tempérance a eu lieu, et le résultat a dépassé toutes les espérances. Les partisans de l'alcool découragés, n'ont pas osé s'affirmer. Et le règlement a été adopté à l'unanimité, moins une seule voix dissidente.

C'est une immense victoire pour la cause anti-alcoolique, et un bienfait pour toute la région. M. le curé et ses braves paroissiens méritent les plus cordiales félicitations.

La Fete de S. S. Pie X

La Saint-Joseph a été fêtée au Vatican par les réceptions du Sacré-Collège, du corps diplomatique, des prélats de la famille pontificale et de la secrétaire d'Etat, des officiers supérieurs de la Garde noble, des gardes Palatine et Suisse et de la gendarmerie pontificale: des comités de la Jeunesse catholique, du cercle Saint-Pierre, du cercle Léonien, etc.

La fête du Pape a été aussi célébrée dans Rome; il y a eu des assemblées solennelles dans les principales associations catholiques. Notons spécialement la séance musicale et littéraire tenue à l'Académie des Arcades, sous la présidence de S. E. le cardinal Vincent Vannutelli. Parmi les morceaux de circonstance, la nombreuse assistance a particulièrement applaudi une poésie française de Mgr L. Janssens, secrétaire de la Congrégation des religieux.

Les habitants du quartier du Borgo, au pied du Vatican, avaient voulu témoigner leur attachement au Pape. L'immense majorité des maisons étaient décorées avec les tentures d'usage; le soir, il y eut une illumination d'autant plus significative qu'elle était tout improvisée et spontanée.

LA QUALITE DE NOTRE FROMAGE

A la réouverture de la Chambre provinciale de Québec, mardi le 26 mars, l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture, a présenté deux amendements importants aux lois actuelles concernant l'organisation des sociétés d'agriculture et l'inspection des produits laitiers. La révision du texte de ces amendements n'est pas encore complète, mais on dit qu'ils vont contenir des changements radicaux dans le but d'élever le niveau des produits de la province de Québec à celui d'Ontario.

Actuellement le fromage fabriqué dans la province de Québec se vend une demi à une cent de moins que ceux des fabriques d'Ontario. On dit également que les négociants de Montréal achètent les produits de Québec à des prix inférieurs et

les assortissent et vendent les meilleurs comme produits d'Ontario sur le marché anglais.

Le ministre de l'Agriculture veut rendre possible, aux bons fabricants, de pouvoir séparer leurs produits d'établissements inférieurs et obtenir un prix égal à ceux d'Ontario.

Dans une convention laitière tenue dernièrement à Rigaud, une résolution a été adoptée à l'effet de favoriser l'organisation d'une société composée uniquement des fabricants de meilleure qualité. C'est sur cette base que sont édictés les amendements. Le gouvernement se propose d'aider la formation d'une association de fabricants de première classe.

L'amendement sur l'inspection des fabriques amènera des changements importants et donnera de plus amples pouvoirs aux inspecteurs. Une clause spéciale sera incluse relativement à la qualification propre des fabricants de fromage et de beurre.

GRAND TAPAGE DU "STAR" ET DU "NEWS"

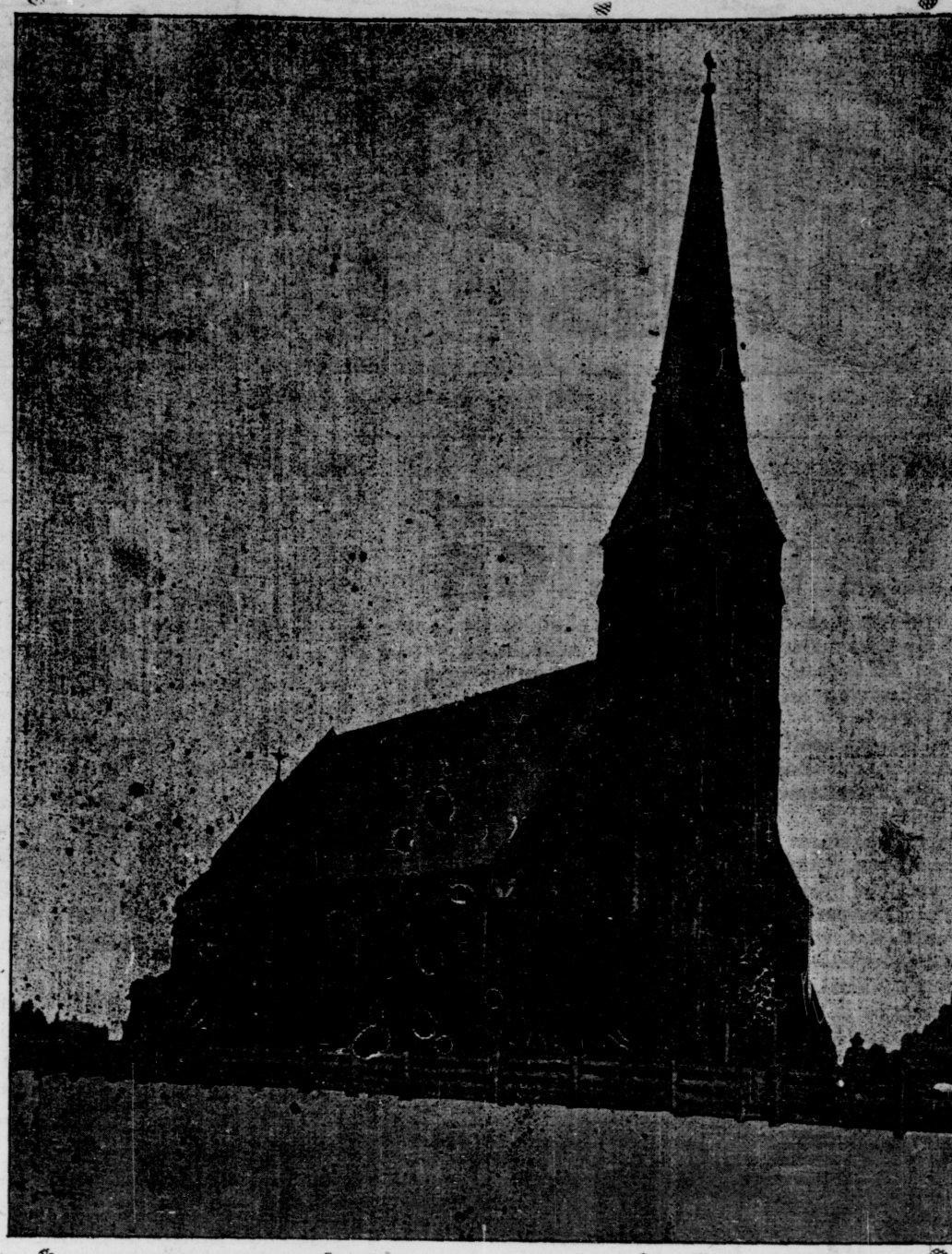
Le "News", de Toronto, et le "Star" de Montréal, font grand tapage avec une prétendue conspiration qu'ils accusent M. F. D. Monk d'avoir ourdi pour se substituer au M. R. L. Borden. M. Monk est absent, en voyage de repos et de distraction. Ses collègues, les députés conservateurs canadiens-français protestent avec indignation contre ce qu'ils qualifient une calomnie odieuse et soutiennent que l'alle française du parti conservateur canadien exige simplement de ses alliés anglais le respect des termes de l'alliance de 1854 et qu'à cela elle tiendra fermement. C'est à souhaiter, pour ce parti, mais surtout pour le pays.

Mort de l'Evêque Cameron

Mgr. Cameron, évêque d'Antigonish, est mort presque subitement mercredi soir dernier. Il était l'évêque le plus âgé de l'Amérique du Nord. Il était âgé de 85 ans. Le défunt évêque Cameron naquit le 16 février, 1827 dans la paroisse St. André, Antigonish, de parents écossais. Son père, John Cameron était un presbytérien, né en Ecosse. Sa mère était une Macdonald, née à Moldart, Ecosse. En 1844 après avoir suivi les classes de l'école grammair de St. André, le jeune Cameron fut envoyé à Rome où il demeura environ neuf ans. Il fut ordonné prêtre le 26 juillet 1853. Il séjourna une année de plus à Rome et en 1854 il revient à la Nouvelle-Ecosse. L'année que le jeune prêtre Cameron revient dans son pays natal, l'évêque MacKinnon fonda le collège St. François-Xavier. Le père Cameron prit charge du collège comme recteur, position qu'il occupa pour quatre ans. En 1863 il fut transféré à Arichat. En 1870 durant une visite à Rome il fut consacré évêque de Titopolis et coadjuteur du diocèse d'Arichat, mai 22. En 1877 il prit l'administration du diocèse d'Antigonish, qu'il a retenu jusqu'à sa mort.

L'Eglise de Tignish Frappée par la Foudre

Vendredi matin un orage de pluie, vent et tonnerre éclata sur notre village. A six heures la foudre frappa le clocher de l'église causant des dommages considérables. La croix, sur le sommet du clocher, a été brisée et de là le fluide électrique a parcouru le long du clocher jusqu'à la brique, qui se trouve environ 90 pieds de la base. Jusqu'à présent il a été impossible de faire une estimation du dommage, car personne peut faire un vrai calcul sans un examen minutieux. Il est dit, par quelques uns, que les dommages sont beaucoup plus considérables qu'on le croit. Presque tous les clous sur le clocher ont été affectés par le fluide électrique, alors, le dommage serait très grave. L'église de Tignish, dont nous donnons l'illustration, fut commencée en 1859, sous la direction de P. C. Kielly de New-York. Mgr McKinnon en bénit la pierre angulaire et Mgr Connolly en fit la consécration le 19 août, 1860. Cet édifice a une longueur de cent pieds sur soixante-deux pieds de largeur et la muraille est haute de trente-deux pieds. La distance de la base du clocher au sommet de la croix est de cent cinquante-pieds.



L'Eglise de Tignish, frappée par la foudre le 8 avril 1910

CONTRE L'IMTEMPERANCE

Partout dans la province de Québec, il se fait un mouvement social de tempérance. Les évêques, les prêtres, la presse catholique et tous les hommes bien pensants, sont groupés pour l'intention bien arrêtée, sinon de faire disparaître les buvettes d'au milieu d'eux, du moins d'en supprimer le nombre. Des sociétés de tempérance se forment, se multiplient. Des licences sont supprimées et ce fait même, supprime une foule d'occasions d'intempérance.

Nous applaudissons de tout coeur à cette initiative louable. Nous aimerions voir le même mouvement dans notre province.

C'est un fait indéniable que notre province, quoique la loi de prohibition soit en force, devient de plus en plus, passionnée pour l'intempérance.

Nous regrettons de le dire, dans notre village même, le démon de l'intempérance semble s'être emparé de la place. Pas un jour, depuis Jeudi-Saint dernier, s'est passé sans que nous ayons été témoins de scènes désagréables, causées par la boisson, dans les rues de notre village. Des jeunes garçons, âgés de 16 et 17, ans hurlant, blasphémant et se querellant; des hommes plus âgés, sous l'influence d'alcool patageant dans la boue des rues, vociférant des imprécations contre toute décence; il y a même eu des événements tragiques, qui ont été étouffés de peur que celui-ci ou celui-là fût exposé; en un mot pour nous servir des expressions de plusieurs personnes âgées de ce village: depuis trois semaines, l'enfer semble s'être emparé des buvettes et des buveurs.

Nous sommes trop tolérants. Nous nous efforçons pas assez pour mettre la loi en force et la faire respecter.

Ne craignons pas de faire exécuter la loi, nécessaire au bon ordre social et au bien-être, même physique, des nôtres.

Aux jeunes acadiens de notre paroisse, les conseils suivants leur sont suggérés. Ne buvez pas. Si de vos amis vous invitent à boire, dites-leur qu'ils sont vos ennemis et dites-leur que vous êtes les fils des descendants de ceux qui ont été martyrisés pour leur foi et leur langue. Le moins que vous puissiez faire en leur mémoire c'est de vous respecter. Montrez-vous francs, honnêtes et loyaux travaillez à faire revenir en pleine vigueur, cette belle société de tempérance: La Ligue de la Croix; et vous en deviendrez des membres actifs et militants. Vous verrez que votre curé, qui nous croyons, ne cherche que votre bien, se fera un plaisir pour vous être agréable et vous verrez les hommes âgés, se joindre à vous, pour faire de cette paroisse, ce qu'elle était il y a bien longtemps, une paroisse modèle, par sa sobriété.

Les Plaintes de Monsieur Mathieson

M. Mathieson, le chef de l'opposition dans la Législature Provinciale, se plaint de ce que les écoles acadiennes de cette province, n'ont pas justice!!

Voyons, ne soyez pas si partisan, M. Mathieson, et regardez avec vos lunettes d'impartialité.

Nous avons les livres de lecture de la série Montpetit, livres qui se recommandent à tous les Acadiens. Ces livres sont approuvés par les instituteurs et les prêtres de cette province, réunis en convention; donc nous avons rien de mieux à demander lorsque nous avons l'approbation de nos prêtres.

Les membres de la commission d'éducation ont recommandé l'histoire de Bourgeois pour nos écoles acadiennes ainsi que la géographie de la Cong. N. D., cours élémentaire.

Nous nous servons de la grammaire française des écoles chrétiennes et de l'académie.

De quoi M. Mathieson se plaint-il? Voudrait-il que les ouvrages de Hugo, Dumas, Voltaire ou autres ouvrages impies fussent placés dans nos écoles pour l'usage de nos élèves acadiens?

Nos prêtres acadiens sont réjouis de ce que nous avons les privilèges d'avoir les livres que nous indiquons plus haut. Grâce à nos hommes publics et à la presse française et catholique, nous avons obtenu des privilèges, que nous devons apprécier. Où le français n'est pas enseigné dans des districts scolaires, la faute est due aux contribuables et non au Bureau d'Education.

Que M. Mathieson retienne ses pleurs de crocodile pour les siens, qui ne sont pas toujours bien disposés envers les acadiens, et qu'il laisse l'intérêt de nos compatriotes dans les mains de ceux qui connaissent nos besoins. Nous avons notre timable compatriote, l'hon. B. Gallant, en chambre provinciale. Manque-il à son devoir envers les Acadiens de cette vince? Désignez-nous un cas où M. Gallant n'a pas agi pour l'intérêt de ses compatriotes? Pas un.

Donc M. Mathieson, vos pleurs pour les Acadiens, ne sont pas sincères.

"LE NEWS" ET M. MONK

Le "News" de Toronto est furieux de voir que la convention conservatrice réclamée à grands cris par lui depuis un an et fixé au 15 juin prochain ne pourra pas avoir lieu avant une date beaucoup plus reculée. La cause de ce retard qui froisse les tories d'Ontario, c'est la rupture de l'entente de 1854 entre le parti libéral conservateur de Québec et le parti tory d'Ontario, alors commandé par John A. McDonald.

Des délégués conservateurs canadiens-français de Montréal, représentant l'élément conservateur de Québec, ont notifié nettement M. Borden, il y a quelques semaines, de l'intention bien arrêtée du parti dans Québec de ne pas assister à la convention générale du 15 juin à moins que d'ici là, l'aile anglaise tory ne lui donne des garanties quant aux droits des minorités, méconnus par les tories en 1905 dans l'affaire des écoles du Nord-Ouest et à diverses reprises auparavant.

L'élément conservateur canadien-français n'entend pas frayer plus longtemps avec des gens comme les Sproule, les Hughes, les Edwards, et tout un parti qui renferme de telles gens.

L'abstention des conservateurs de Québec fera rater la convention.

CONCOURS LITTÉRAIRE A LA GLOIRE DE JESUS-HOSTIE

Le "Messager Canadien du Sacré Coeur" dirigé par les RR. PP. Jésuites, de Montréal, ouvre un palpitant concours littéraire, prose et poésie, à la gloire de Jésus-Hostie. De superbes prix, en ouvrages canadiens, seront décernés aux lauréats, dont les essais figureront au numéro spécial du "Messager", en septembre, à l'occasion du Congrès Eucharistique International, de Montréal.

LA GUBRISON DU CANCER

Le docteur Doyen a lu au congrès international de physiothérapie à Paris une communication sur son traitement du cancer par la chaleur dégagée par une source électrique.

Cette méthode paraît amener de merveilleux résultats. Elle rend inutile l'usage du bistouri dans tous les cas de lésions accessibles à un courant électrique.

Le secret de la découverte résiderait dans ce fait que les cellules cancéreuses sont détruites par une chaleur de 50 à 55 degrés centigrades qui n'a d'autre part aucune action sur les cellules saines. La guérison des tissus suit immédiatement la coagulation des cellules cancéreuses.

P. C. MURPHY, M. D., Médecin-Chirurgien, TIGNISH, ILE DU P. E.

J. H. Myrick & Co.

IMPORTERS AND DEALERS

- DRY GOODS
HARDWARE
BOOTS & SHOES
FINE GROCERIES
And Fishing Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have just opened a full and complete stock of

NEW GOODS

We are prepared to supply the wants to the farmer fisherman and mechanic

We invite intending purchasers

to give us a call

and they will find we can meet all

competitors, and save them the

trouble and expense of going to

Summerside or Charlottetown.

PATENTS. OVER 65 YEARS' EXPERIENCE. TRADE MARKS. COPYRIGHTS &c. Scientific American. MUNN & Co. 361 Broadway, New York